

CONTRAINTES PESANT SUR LA CONFIGURATION DES CHAINES DE  
REFERENCE COMPORTANT UN NOM PROPRE  
M.Charolles, Université de Rennes2

Le problème de la **référence** a une dimension philosophique et logique qui échappe, en partie au moins, au linguiste. Par contre, les phénomènes de **coréférence** relèvent plus typiquement d'un traitement linguistique dans la mesure où la question de savoir quand 2 ou n expressions employées à la suite dans un même discours peuvent désigner un même individu dépend pour une part essentielle de la forme de ces expressions. Chaque langue dispose en effet d'un certain nombre de marques ou de formes spécialisées ayant pour fonction d'indiquer quand une expression doit être ou peut être interprétée comme ayant même référence qu'une autre. L'emploi de ces marques ou de ces formes est régi par des contraintes dont la description ressort typiquement de la compétence du linguiste.

Les pages qui suivent sont consacrées à l'étude d'une partie de ces contraintes, à savoir celles qui pèsent sur les configurations coréférentielles simples que l'on peut former autour du nom propre à l'aide d'un autre nom propre, d'une expression nominale indéfinie ou d'une description définie. Avant d'aborder ce point, on rappellera quelques données essentielles pour l'approche des phénomènes de coréférence (notion de chaîne de référence, incidence sur la question étudiée des relations structurelles entre phrases, etc...).

Le choix des configurations qui seront examinées dans la suite est commandé par un souci d'économie. L'analyse des possibilités de reprise à distance du nom propre à l'aide d'un pronom, d'une expression démonstrative ou encore d'un nom de qualité, qui compléterait celle exposée ici, demanderait beaucoup de place. Plutôt que de survoler l'ensemble des configurations coréférentielles concevables à partir du nom propre, nous avons préféré en sélectionner trois de façon à pouvoir les traiter un peu attentivement. Le privilège accordé aux configurations constituées autour du nom propre est lui aussi largement fortuit. Néanmoins, leur examen nous a paru relativement intéressant, notamment en relation avec les descriptions définies, dans la mesure où les travaux existant sur la question sont loin d'être parfaitement convergents. Certaines contraintes pesant sur l'introduction des noms propres dans les textes n'ont, à notre connaissance, pas été relevées jusque là, et c'est aussi une des raisons qui ont

motivé notre choix.

### 1. L'ANALYSE DES CHAINES DE REFERENCE

Etant donné une expression référentielle quelconque introduite dans un texte, celle-ci peut être reprise dans la suite à l'aide d'une ou de plusieurs autres expressions référentielles. Lorsque cette reprise entraîne une identité référentielle, on parle de chaîne de coréférence (D.Slaktá 1982), ou plus brièvement, l'expression faisant plus ou moins pléonasme, de chaîne de référence (cf. F.Corblin 1983, qui emprunte le terme à C.Chastain 1975). Par chaîne de référence on entendra donc "la suite des expressions d'un texte entre lesquelles l'interprétation construit une relation d'identité référentielle" (F.Corblin 1983, p.123)

Par exemple dans 1 et 2:

- 1-"Au bar, il y avait un marin. Il chantait tout seul. Le jeune homme semblait un peu ivre."  
 2-"Marie entra dans le compartiment. Elle posa sa valise près de la fenêtre. La jeune femme semblait inquiète"

il y a chaîne de référence dans la mesure où les expressions soulignées réfèrent à un même individu, à savoir respectivement le "marin" et "Marie" introduits dans la première phrase.

Dans 3:

- 3-" Lorsque Marie rencontra Paul, elle lui demanda tout de suite pourquoi il ne lui avait pas écrit pendant les vacances."

il y a deux chaînes de référence: l'une dont le point de départ est "Marie" ("elle" et second "lui"), l'autre qui est attachée à "Paul" (premier "lui" et "il"):

Dans 4:

- 4-" Marie pense à son chien, elle est toute triste."

lorsque l'on comprend "son chien" comme "le chien de Marie", le fait que l'interprétation de l'expression nominale possessive fasse intervenir le nom propre n'implique pas que les deux expressions appartiennent à la même chaîne de référence. Si l'on pose comme J.C.Milner (1982), qu'"il y a relation d'anaphore entre deux unités A et B quand l'interprétation de B dépend crucialement de l'existence de A, au point qu'on peut dire que l'unité B n'est interprétable que dans la mesure où elle reprend - entièrement ou partiellement- A" (p.18), on voit que le fait que deux expressions (comme "Marie" et "son chien" dans 4) entretiennent une relation anaphorique n'est pas une condition suffisante pour qu'elles appartiennent à la même chaîne de référence. L'appartenance à une même chaîne suppose en effet, ainsi qu'on l'a déjà dit, qu'il y ait coréférence entre les expressions.

Partant de la définition des chaînes de référence qui vient d'être rappelée, on peut se demander:

a- quelles sont les expressions qui peuvent servir de premier maillon dans une chaîne?

b- quelles expressions peuvent être interprétées comme ayant même référence qu'une ou plusieurs autres introduites antérieurement, autrement dit, quelles expressions peuvent jouer le rôle de second ou énième maillon?

c- si l'établissement d'une relation de coréférence entre deux expressions référentielles est commandé par des règles purement formelles tenant à l'emploi de marques linguistiques déterminées ou si elle est un "simple" effet des processus interprétatifs mis en oeuvre par les récepteurs?

### 1.1.- Expressions pouvant servir de premier maillon dans une chaîne de référence.

Concernant la première question, nous admettrons à la suite de nombreux auteurs, et en particulier à la suite de D.Slakta 1982 à qui nous empruntons la classification ci-dessous, que les expressions pouvant servir de premier maillon dans une chaîne de référence sont les suivantes:

- les expressions nominales (ou descriptions) indéfinies du type par exemple:

5-" Un fameux marchand de Babylone était mort aux Indes;..." (Voltaire, "Zadig")

qui sont très souvent utilisées pour introduire dans un texte un individu (au sens logique du terme) dont il n'a pas encore été question et qui donc ne se rattache à aucune chaîne déjà constituée.

- les noms propres

6-"Gervaise avait attendu Lantier jusqu'à deux heures du matin..." (Zola, "L'assomoir", première phrase du roman)

- les descriptions définies que D.Slakta appelle "complètes" du type par exemple:

7-"Le premier secrétaire du parti socialiste a déclaré que... Il ..."

Les descriptions définies complètes sont des expressions nominales intrinsèquement définies, elles s'opposent aux descriptions définies incomplètes ou extrinsèquement définies dans lesquelles la marque du défini ne s'explique que par le fait que l'expression nominale en reprend une autre (cf. J.C.Milner 1986).

Les descriptions définies complètes se différencient des descriptions définies incomplètes en ceci qu'elles comportent un ou des adjoints particularisants que G.Kleiber (1981 p.212/220) appelle "modificateurs". Dans l'exemple ci-dessus "premier" et "du parti socialiste" jouent le rôle de modificateurs. La présence d'un modificateur adjoint à une expression de la forme "le/la + N" fait que, dans un contexte donné, l'expression modifiée peut être perçue comme suffisam-

ment identifiante pour fonctionner de façon autonome. Ainsi, dans le contexte politique de la France de 1986, l'expression "le premier secrétaire du parti socialiste" est interprétable sans que l'on ait besoin d'autres précisions. L'expression équivaut, du point de vue de ses capacités identificatrices, à un nom propre et peut, de ce fait, parfaitement servir de premier maillon dans une chaîne de référence. A l'inverse, l'expression "le secrétaire" (sans modificateur) peut difficilement figurer au début d'un texte par exemple narratif. Si tel est malgré tout le cas, le lecteur la ressentira comme incomplète et cherchera soit à la compléter à l'aide de connaissances extralinguistiques (en reconstituant donc un contexte dans lequel elle est suffisamment identifiante), soit, le cas échéant, à la rattacher à une autre figurant dans la suite. En général, les descriptions définies incomplètes sont utilisées comme des expressions de reprise rattachées à un maillon antérieur d'une chaîne (cf. ci-après 1.2.). Par exemple, l'expression "le secrétaire" apparaîtra dans un contexte du genre:

8-"J.P.Sartre avait un secrétaire particulier. Quand le secrétaire sonnait, Simone de Beauvoir se retirait."

où elle anaphorise une expression indéfinie antérieurement introduite.

- les expressions nominales démonstratives utilisées de manière ostensive ou déictique du type par exemple de:

9-"Cette chaise n'est pas très solide."

dans lesquelles l'expression démonstrative est employée pour désigner un objet présent dans l'environnement extralinguistique.

Bien entendu une description définie ou indéfinie ne peut servir de premier maillon que si elle est employée référen-tiellement. On exclut, en disant cela, les emplois comme:

10-" Jean est sur la sellette ...

11-" Jean est un chenapan

dans lesquelles les expressions nominales ne réfèrent pas à un objet ou à un individu (ou à un ensemble d'individus ou d'objets) déterminés auxquels il pourrait ensuite être fait allusion.

L.Karttunen 1969 a cependant montré que par exemple "un NP indéfini qui n'introduit pas un référent permanent peut néanmoins permettre l'apparition d'un NP coréférentiel à l'intérieur d'un domaine limité" (p.374). Ainsi dans:

12-" Tu devrais écrire une lettre à tes parents et la leur expédier très vite car ils l'attendent."

(exemple de L.Karttunen) l'expression nominale indéfinie "une lettre", quoiqu'elle ne réfère pas à un objet existant (si ce n'est dans l'esprit du locuteur), fonctionne malgré tout comme premier maillon d'une chaîne de référen-tielle. On voit donc que la notion d'expression référentielle

ne doit pas être conçue de façon restrictive (en relation avec l'existence matérielle) si l'on veut rendre compte des possibilités de constitution de chaîne de référence. C'est la raison pour laquelle on peut lui préférer, comme L.Karttunen, celle de "réfèrent de discours" ("discourse referent").

1.2. Marques indiquant qu'une expression se rattache à une autre dans une chaîne de référence.

Le critère le plus couramment utilisé pour décider quand une expression introduit ou non un "réfèrent de discours" consiste à se demander si cette expression peut être reprise à l'aide d'une autre dans la suite (par exemple, dans 9, si "la sellette" est ensuite repris à l'aide du pronom "elle" ou d'une description définie, l'expression sera interprétée comme référant à l'objet sellette et non plus comme synonyme de "faire l'objet de la conversation"). Quoique ce critère soit en partie circulaire, il montre bien comment la question de savoir à quelles conditions une expression est interprétée comme en reprenant une autre à l'intérieur d'une chaîne est liée à la question de savoir quelles expressions peuvent servir de premier maillon.

Le point est donc de déterminer quelles expressions sont susceptibles d'indiquer une relation coréférentielle et d'initialiser une chaîne de référence. Parmi les expressions référentielles que l'on peut former en Français nous admettons en première analyse que les suivantes sont à même de fonctionner comme second maillon dans une chaîne:

- les noms propres (Np)  
ex: "...Max....Max..."
- les descriptions définies complètes"  
ex: "...Max ....le fils de Jean..."
- les descriptions définies incomplètes
  - avec répétition du nom  
ex: "...un marin...le marin..."
  - avec changement du nom  
ex: "...un marin...le jeune homme..."

Les anaphores dites infidèles (encore appelées anaphores associatives) du type "une voiture ...le volant..." ne font pas partie des expressions susceptibles d'indiquer qu'il y a constitution d'une chaîne car elles ne marquent pas un rapport d'identité référentielle. De même d'ailleurs que les expressions nominales possessives déjà mentionnées ci-avant ("...un marin...son bonnet...") qui sont pourtant habituellement considérées comme des descriptions définies (cf.G.Kleiber 1981 p.171) sur la base de l'équivalence "Possessif+N = Défini+N qui est à N'" ("son bonnet"= "le bonnet qui est à lui").

-les expressions nominales démonstratives

- avec répétition du nom
- avec changement du nom

quand elles ne sont pas employées pour référer à un individu intrinséquement défini dans la situation d'énonciation.

ex: "...un marin...ce marin..."

ex: "...un marin...ce jeune homme..."

-les "noms de qualité" (J.C.Milner 1973) ou "noms épithètes" (G.Lakoff 1968/76) du type par ex.:

"...un marin ...le salaud..."

"...un marin ...ce salaud..."

s'apparentent à la classe des descriptions définies ou démonstratives dans la mesure où ils sont constitués d'un déterminant défini ou d'un démonstratif suivi d'un nom. Néanmoins les noms de qualité doivent être envisagés à part car, comme l'a bien montré J.C.Milner 1973, leur fonctionnement est plus proche de celui des pronoms que de celui des descriptions définies ou des expressions démonstratives.

-les descriptions indéfinies

- avec répétition du nom
- avec changement de nom

Quoique ce point ait été rarement relevé (cf. néanmoins Johnson-Laird 1983 cité plus loin), une expression nominale indéfinie par exemple "un SNj" peut avoir même référence qu'une autre expression nominale indéfinie "un SNI". C'est le cas par exemple dans:

13-" J'ai rencontré un marin, un marin vraiment typique, et je voudrais l'engager pour mon prochain film."

Dans 13 l'identité du nom n'est pas requise pour qu'il y ait coréférence puisque l'on peut avoir tout aussi bien:

14-" J'ai rencontré un marin, un jeune homme vraiment très bien, et je voudrais l'engager pour mon prochain film."

où l'expression "un jeune homme" ne peut référer (si elle réfère, cf. ci-après 2.2.1.) à un autre jeune homme que celui désigné par "un marin".

-les pronoms

ex: "...un marin...il..."

"...un marin...lui..."

Les expressions susceptibles d'établir une chaîne de référence à partir d'une expression référentielle jouant le rôle de premier maillon sont donc: les noms propres (Np) et les descriptions définies complètes (DD), les descriptions définies incomplètes (DD'), les expressions nominales démonstratives (DM), les noms de qualité (Nq), les expressions indéfinies (DI) et les pronoms (PRO).

Si l'on compare la liste des expressions pouvant servir de premier maillon dans une chaîne et celle des expressions pouvant fonctionner comme second maillon on remarque qu'elles se recoupent en quatre points: les noms propres, les descriptions définies complètes, les expressions démonstratives et indéfinies. Nous reviendrons dans la suite sur le problème des noms propres, pour les descriptions définies nous avons déjà noté la différence entre celles qui sont complètes et celles qui sont incomplètes. Quant aux expressions indéfinies, dont on reparlera également un peu plus loin, les exemples 13 et 14 montrent que, contrairement à ce qu'écrit D.Slakta 1982 (p.247), elles ne fonctionnent pas "uniquement" comme premiers maillons. Les noms de qualité ne pouvant jamais figurer en tête de phrase (cf. J.C.Milner 1973) sont de ce fait impropres à la fonction de premier maillon. Pour ce qui est des pronoms, on verra dans un instant qu'ils peuvent apparaître en première position (avant leur antécédent) sous certaines conditions.

### 1.3.- Contraintes pesant sur l'établissement des chaînes de référence.

La reconnaissance que 2 ou n expressions référentielles appartiennent à une même chaîne de référence est fonction de deux types de conditions: les unes sont liées aux processus interprétatifs intervenant dans l'établissement du lien de coréférence et relèvent de ce fait d'une approche psycholinguistique, les autres, plus formelles et de caractère linguistique, sont liées à l'ordre dans lequel apparaissent les expressions coréférentielles et aux relations structurales qu'entretiennent les phrases dans lesquelles elles figurent.

#### 1.3.1.- Contraintes liées aux processus interprétatifs.

Si l'on compare 15 et 16:

15-" Au bar il y avait un marin. Ce jeune homme...."

avec:

? 16-" Au bar il y avait un marin. Ce plombier..."

la "lecture" coréférentielle est assurément plus naturelle en 15 qu'en 16. En 16, l'interprétation disjointe, à savoir celle dans laquelle "ce plombier" est employé pour désigner une personne (autre que le marin) également présente "au bar", est de loin la plus plausible.

Si 15 et 16 sont inégalement naturelles en tant que chaînes c'est simplement parce que le fait qu'un individu soit marin implique qu'il est au minimum "un homme" (à défaut d'être "un jeune homme") mais pas du tout qu'il est "un plombier". Il faut bien voir cependant que si nous sommes plus enclins à considérer qu'un individu dont on nous dit qu'il est marin peut être dans la suite appelé "jeune homme" plutôt que "plombier" c'est pour des raisons tenant aux connaissances générales (aux stéréotypes encyclopédiques) que nous avons des marins. Outre le fait que ces connaissances

peuvent varier d'une culture ou d'une époque à une autre, le contexte linguistique dans lequel ces expressions apparaissent peut parfaitement rendre le lien de coréférence licite. Il suffit en effet que, dans l'espace qui sépare "marin" de "plombier", il soit prédiqué du marin en question qu'il était plombier, pour que 16 devienne tout à fait naturelle:

16'-" Au bar il y avait un marin qui durant ses loisirs était aussi plombier. Ce plombier..."

De même, 16 ne pose plus problème si la dénomination de plombier est justifiée a posteriori comme dans:

16''-" Au bar il y avait un marin. Ce plombier, car ce marin était aussi plombier à ses moments perdus, ..."

Si 16 produit malgré tout un effet de bizarrerie c'est parce que l'interprétation disjointe ne s'impose pas immédiatement. On peut en effet défendre l'idée (cf. M. Charolles 1981, 1985) qu'il existe au plan de l'interprétation du discours un principe comparable à celui de coopération qui fait que le lecteur, dans un premier temps au moins, a tendance à comprendre que, dans 16, "un marin" et "ce plombier" doivent être interprétés sans faire appel à d'autres données que celles mentionnées dans le texte antérieur, autrement dit anaphoriquement. Dans un premier temps donc le lecteur chercherait à rattacher "ce plombier" à "un marin" et c'est seulement devant le caractère peu plausible de l'interprétation coréférentielle qu'il en viendrait à penser que le locuteur de 16, en employant cette expression, a pour intention de désigner une autre personne que le marin précédemment mentionné.

En 15, l'application de ce principe n'amenant à aucune inférence incompatible avec les savoirs supposés partagés, l'interprétation coréférentielle entre "un marin" et "ce jeune homme", qui n'a, il faut le souligner, rien d'obligatoire, paraîtrait par contre parfaitement normale.

Ce principe d'interprétation a un caractère très général. Il peut être dit de cohérence dans la mesure où il revient à postuler que les récepteurs ont plutôt tendance à interpréter comme coréférentielles des expressions (référentielles) successives lorsque celles-ci apparaissent dans des contextes où aucune impossibilité formelle ne s'oppose à leur rattachement. Il concerne les stratégies interprétatives mises en oeuvre par les récepteurs et touche donc aux aspects psychologiques (cognitifs) et non exclusivement linguistiques des processus interprétatifs. L'intérêt théorique de ce principe est évident: il permet en effet d'expliquer pourquoi les interprétations coréférentielles, quand elles sont linguistiquement possibles, sont en général préférées aux interprétations disjointes. Ce principe n'est par contre d'aucun secours lorsque la coréférence est illicite comme par exemple dans:

\* 17-" Quand au bar il y avait un marin, ce jeune homme..."

Pour expliquer l'inacceptabilité de 17 on ne peut en effet invoquer les raisons avancées lors de la comparaison entre 15 et 16 étant donné qu'il n'y a aucune raison pour que la relation lexico-encyclopédique entre "marin" et "jeune homme" ait changé de 15 à 17. Par ailleurs, quelque continuation à 17 que l'on imagine, ou quelque clause que l'on insère avant "ce jeune homme", il n'y a pas moyen de concevoir un contexte dans lequel 17 (avec coréférence entre les deux expressions soulignées) deviendrait acceptable. Les phénomènes en cause ne sont plus de même nature que précédemment, la disjonction référentielle n'est plus, en 17, une affaire de processus interprétatif, elle est contrainte par la construction utilisée et dépend des règles commandant l'emploi des formes linguistiques utilisées.

### 1.3.2. Contraintes résultant de la forme des expressions employées.

Pour rendre compte de l'inégale acceptabilité formelle des configurations de chaînes de référence deux facteurs proprement linguistiques doivent être pris en considération.

Il apparaît tout d'abord que les **relations structurales** qu'entretiennent les phrases où figurent les deux expressions candidates à la coréférence jouent un rôle. Par exemple si on compare:

15-" Au bar il y avait un marin, ce jeune homme ..." qui est acceptable, à 17 ci-dessus, qui ne l'est pas, on constate que la différence entre les deux exemples tient uniquement à ceci que, dans 17, l'expression nominale indéfinie se trouve dans une subordonnée. Si l'expression démonstrative figurait dans la subordonnée:

\* 18-" Au bar il y avait un marin, quand ce jeune homme..."

la coréférence serait également illicite. L'inversion dans 15 ou 18 de l'ordre d'apparition des expressions nominales indéfinies et démonstratives ne les rend pas acceptables:

\* 19-" Quand au bar il y avait un jeune homme, ce marin..."

\* 20-" Au bar il y avait un jeune homme, quand ce marin..."

L'ordre de succession des expressions référentielles incriminées n'a donc aucune incidence sur la bonne formation de la configuration coréférentielle envisagée.

Par contre, si dans 15 on inverse l'ordre d'apparition des expressions:

\* 21-" Au bar il y avait ce marin. Un jeune homme..."

l'interprétation coréférentielle est impossible, et il en va de même dans 22:

\* 22-" Au bar il y avait ce jeune homme. Un marin..."

On voit donc que l'ordre des expressions référentielles n'est pas sans conséquence sur l'acceptabilité des chaînes de référence, au moins dans les cas où elles figurent dans des phrases juxtaposées.

Pour montrer l'importance à la fois de la place des expressions dans une chaîne et des relations structurales entre les phrases où elles figurent, nous allons examiner quelques exemples supplémentaires faisant intervenir cette fois-ci un pronom (PRO) et une expression démonstrative (DM). Nous envisagerons successivement les cas dans lesquels les phrases où figurent PRO et DM sont juxtaposées, coordonnées ou subordonnées.

Nous considérerons que deux phrases sont subordonnées lorsque elles sont reliées à l'aide d'une expression comme "dès que", "quand", "si", "pour que", "afin que", "comme", "parce que", "puisque", etc. telle que, si l'on coordonne la phrase qu'elle introduit à une autre à l'aide de "et", celle-ci peut être précédée du complémentiseur "que" (cf. M.Piot 1978 citée par L.Picabia 1981). Ce critère permet de différencier, au moins dans les cas simples, les constructions subordonnées et coordonnées (nous verrons par la suite qu'à l'intérieur de la classe des subordonnants il y a lieu de distinguer certaines expressions dont le comportement est proche de la coordination). Ainsi "quand" s'oppose à "donc", car, partant de:

23-" Max a pleuré quand Marie l'a quitté"

24-" Max a pleuré donc Marie l'a quitté".

on peut former:

23'-" Max a pleuré quand Marie l'a quitté et qu'elle lui a dit qu'elle allait épouser Jules."

mais pas:

\* 24'-" Max a pleuré donc Marie l'a quitté et qu'elle lui a dit qu'elle allait épouser Jules."

#### Configurations à deux places comportant PRO et DM

Si l'on considère tout d'abord les cas dans lesquels le démonstratif précède le pronom, les exemples 25, 26, 27, 28 et 29:

25-" Ce marin est malade. Il ne va pas à la pêche."

26-" Ce marin est malade donc il ne va pas à la pêche."

27-" Ce marin est malade quand il ne va pas à la pêche."

28-" Quand ce marin est malade, il ne va pas à la pêche"

29-" Ce marin dit qu'il ne va pas à la pêche."

montrent que la coréférence est toujours possible et cela que les phrases soient juxtaposées (25), coordonnées (26) ou subordonnées (cf. 27, 28 et 29 selon que l'expression démonstrative est dans la subordonnée ou la principale, ou selon que le pronom est dans une complétive).

Par contre, lorsque le pronom précède le démonstratif, l'interprétation coréférentielle est illicite quand les phrases sont juxtaposées (30) ou coordonnées (31):

\* 30-" Il est malade. Ce marin ne va pas à la pêche"

\* 31-" Il est malade donc ce marin ne va pas à la pêche."

mais possible quand le pronom est dans une subordonnée antéposée:

32-" Quand il est malade, ce marin ne va pas à la pêche."

Lorsque la subordination est à droite:

\* -" Il est malade, quand ce marin ne va pas à la pêche."

ou lorsque "ce marin" figure dans une complétive:

\* -" Il dit que ce marin ne va pas à la pêche."

il ne peut, par contre, y avoir chaîne de référence.

Concernant 30, et à la rigueur 31 et 32, on peut cependant faire valoir (cf.D.Bolinger 1979 et L.Picabia 1981) que la coréférence est possible si la suite des deux phrases est prononcée avec un schéma intonatoire "ascendant-rompu-plat", que l'on trouve également dans des emplois du genre:

- " Ils sont fous ces romains!"

Pour que la configuration "PROi1/DMi2" (avec le pronom précédant l'expression coréférentielle démonstrative) soit acceptable il faut donc ou que la première phrase (contenant PRO) soit une subordonnée antéposée, ou que l'intonation soit marquée comme dans 35. Si on fait abstraction de l'intonation, on voit par conséquent que l'ordre "PROi1...DMi2..." n'est acceptable qu'à la condition que PRO et DM figurent dans deux phrases différentes et que la première soit subordonnée à la seconde. On notera au passage que, contrairement à ce que nous avons admis jusqu'à maintenant, un pronom peut parfaitement constituer le premier maillon d'une chaîne de référence, à condition toutefois qu'il figure dans une subordonnée antéposée.

L'examen de ces quelques exemples montre suffisamment que, si l'on veut discuter de l'acceptabilité d'une configuration de chaîne de référence, il faut tenir compte à la fois de l'ordre dans lequel apparaissent les expressions référentielles et des relations structurales qu'entretiennent les phrases dans lesquelles elles figurent.

Les contraintes d'acceptabilité pesant sur la coréférence pronominale ont été abondamment étudiées. Elles ont été décrites par R.W.Langacker 1969 à l'aide des notions de précéder/commander. La notion de "commander" a ensuite été précisée par H.Lasnik 1975 ("K-command") et par T.Reinhart 1976 ("C-command") puis élargie aux cas d'anaphores non pronominales (T.Reinhart 1981), et enfin reformulée par N.Chomsky 1981 dans le cadre de la théorie dite du "gouvernement et du liage". Un des points qui a été le plus abondamment discuté depuis T.Reinhart 1976 est la question de savoir si l'on peut se passer du critère d'ordre de succession des expressions (cf. en particulier J.Guéron 1979). Pour les constructions subordonnées, pour les prépositionnelles préposées, ... le critère de la place respective des expressions coréférentielles peut être éliminé moyennant certains aménagements de la description des relations structurales à l'intérieur de la phrase. Il demeure malgré tout un certain

nombre de cas récalcitrants, notamment en ce qui concerne les possibilités de pronominalisation à droite ou à gauche (cf. L.Picabia 1981)

L'ordre d'apparition des expressions est de toute façon un paramètre pertinent dans le cas des constructions coordonnées et juxtaposées. En effet, si l'on compare 25-26 et 30-31 (ou 15 et 22 cités un peu plus haut) le critère d'ordre permet seul d'expliquer l'inégale acceptabilité des deux paires. Comme ce critère ne peut être éliminé au profit d'une relation entre constituants étant donné que précisément les constructions coordonnées, et plus encore juxtaposées, se caractérisent par le fait que les phrases n'entretiennent pas de rapports hiérarchiques, on ne voit pas a priori comment il serait possible d'en faire abstraction.

Cette position est d'ailleurs celle qu'adopte G.Lakoff 1968/76 qui traite, entre autres, des phrases coordonnées. Dans cet article, G.Lakoff montre également qu'il existe une "anaphoric hierarchy" entre les expressions susceptibles d'être coréférentielles. De cette hiérarchie, on ne retiendra ici, étant donné le problème abordé un peu plus loin, que les points suivants :

- d'abord que le nom propre y occupe la position la plus élevée, ce qui signifie que, dans une chaîne où il figure, le Np joue le rôle d'antécédent de toutes les autres expressions ayant le même indice que lui

- ensuite que si deux expressions sont de même ordre (2 DD ou 2 PRO par exemple) l'une ne peut être l'antécédent de l'autre à moins qu'elles ne soient identiques ou que toutes deux soient des pronoms.

On voit donc que, dans une chaîne comportant des expressions référentielles de rangs différents, l'expression qui joue le rôle d'antécédent est celle qui occupe le rang le plus élevé dans la hiérarchie anaphorique. La fonction d'antécédent n'est en particulier pas liée à la place de l'expression dans la chaîne, mais à son rang dans la hiérarchie anaphorique. Par ex. dans :

32-"Quand il est malade, ce marin ne va pas à la pêche."

"il", quoique en tête de phrase, n'est pas l'antécédent de "ce marin", c'est l'inverse (cette disposition est d'ailleurs conforme à l'idée intuitive qui veut que l'antécédent soit l'expression référentiellement la plus autonome). Par contre, si une chaîne ne comprend que des expressions identiques, et donc de même rang, le critère de place devient pertinent: l'antécédent sera la première occurrence de cette expression.

Dans la partie qui suit nous ne nous intéresserons qu'aux chaînes comportant un Np, en nous limitant aux seuls cas où un Np est en distribution soit avec un autre Np (qui pourra être ou non le même), soit avec une DI, soit enfin avec une DD. Précisons également que, pour l'essentiel, les exemples sur lesquels nous nous appuie-

rons ne comporteront que deux maillons, c'est dire que nous nous limiterons à des chaînes d'une configuration très simple. Le problème qui nous intéresse peut donc être formulé comme suit:

étant donné une chaîne à deux places (P1-P2) et les 3 types d'expressions référentielles que nous avons choisi d'examiner: Np, DI et DD,

-à quelles conditions un Npi figurant soit en P1 soit en P2 peut-il être repris à l'aide de Npi, de DIi, ou de DDi?

-et ces conditions sont-elles de nature formelle (résultant de contraintes pesant sur l'emploi de telle ou telle forme linguistique), ou ressortent-elles des processus interprétatifs mis en oeuvre par les sujets lors du traitement des séquences?

## 2- CHAINES COMPRENANT UN Np SUIVI OU PRECEDE D'UN Np, D'UNE DI OU D'UNE DD.

### 2.1.- Np suivi ou précédé de Np

On a tendance à penser que, pour que deux Np soient coréférentiels, il faut qu'ils soient identiques. On verra que ce n'est pas obligatoire, mais, avant d'aborder ces cas un peu particuliers, il y lieu d'examiner ce qui se passe lorsque  $Np1=Np2$  car l'identité formelle entre deux Np n'est pas non plus une condition suffisante pour qu'ils soient coréférents.

#### 2.1.1.- Np1 est identique à Np2.

Lorsque Np1 et Np2 figurent dans deux phrases juxtaposées ou coordonnées:

? 33-" Max est malade. Max ne va pas à la pêche."

? 34-" Max est malade et Max ne va pas à la pêche."

? 35-" Max est malade donc Max ne va pas à la pêche."

l'interprétation coréférentielle est possible. Toutefois 33, 34 et 35, sans être absolument malformées, sont peu naturelles. La répétition du Np ne devient acceptable, voire nécessaire, que lorsque la présence d'un autre Np dans le contexte crée un risque de confusion. Par exemple dans:

36-" Paul a insulté Max. Max l'a giflé et Marie s'est mise à hurler."

la répétition du Np "Max" élimine (à la différence du PRO "il" qui aurait pu être employé à la place) tout risque d'ambiguïté. Dans ce cas, la seconde occurrence du Np a une fonction contrastive. D'ailleurs le même résultat pourrait être obtenu avec des expressions comme "celui-ci", "lequel" ou "ce dernier" qui sont précisément employées pour distinguer un antécédent parmi d'autres candidats à cette fonction. Néanmoins, la simple répétition du Np est un moyen commode et d'ailleurs communément utilisé pour prévenir d'éventuelles confusions.

Dans 33, 34 et 35 l'interprétation coréférentielle est donc licite, elle a même tendance à s'imposer étant donné le

principe de cohérence, néanmoins elle semble peu naturelle car la répétition du Np coréférent n'y est pas motivée par le besoin d'éviter un risque de confusion (et il n'est pas possible de la justifier intrinsèquement sur la base de "le Max qui est en Max" comme nous verrons que c'est le cas avec les DD, cf.2.3.).

Si les deux phrases dans lesquelles figurent les Np sont subordonnées l'interprétation coréférentielle est illicite aussi bien quand la subordonnée est antéposée que postposée:

\* 37-" Quand Max est malade, Max ne va pas à la pêche."

\* 38-" Max ne va pas à la pêche quand Max est malade."

L'impossibilité d'interpréter les deux occurrences du Np comme référant à un même individu tient cette fois-ci à des contraintes purement formelles. Ces contraintes sont décrites dans la théorie du liage (N.Chomsky 1981) par l'axiome dit "C" qui stipule qu'"une expression référentielle est libre". L'axiome "C" ne concerne que les expressions référentielles c'est-à-dire les noms lexicaux et non, par exemple, les pronoms. On constate en effet que le remplacement, dans 37, de l'une ou l'autre des occurrences du Np par un PRO rend l'interprétation coréférentielle possible, alors que dans 38 la même interprétation n'est licite que si le Np figure dans la subordonnée. Le fait que ces contraintes s'appliquent différemment selon que l'on a affaire à un Np ou un PRO montre bien leur caractère éminemment formel, les règles en cause tiennent aux possibilités d'emploi des expressions verbales incriminées et non aux stratégies interprétatives mises en oeuvre par les sujets parlants.

Un certain nombre d'exemples mettent en défaut l'axiome C (cf.G.Evans 1980 et J.C.Milner 1986). C.Rubattel 1985 signale en particulier (à la suite de Haegeman) les cas comme:

39-" Jean devrait s'y connaître en vins, puisque Jean a passé tout un semestre en France."

dans lesquels l'interprétation coréférentielle est parfaitement acceptable, alors que dans:

\* 40-" Jean n'a pas acheté de vin parce que Jean l'aime."

qui est pourtant très proche, la même interprétation est impossible. Semblablement, on opposera 37 et 38 qui sont disjoints à:

41-" Puisque Max est malade, Max ne va pas à la pêche."

42-" Si Max est malade, Max ne va pas à la pêche."

43-" Max ne va pas à la pêche, puisque Max est malade."

44-" Max ne va pas à la pêche, si Max est malade."

qui ne le sont pas nécessairement. Quoique "puisque" et "si" satisfassent au test de reconnaissance de la subordination que nous avons emprunté à M.Piot (à savoir que l'on peut avoir "puisque p et que q" ou "si p et que q") les constructions du type 41 à 44 doivent être mises à part.

Deux solutions (que nous ne discuterons pas ici) sont possibles: soit on les traite comme des coordonnées (solution que préconisent en gros C.Bailly 1944 et à sa suite O.Ducrot 1972), soit on aménage leur représentation structurale de telle sorte que les contraintes de disjonction soient bloquées (cf. par exemple C.Rubattel déjà cité).

### 2.1.2. Np1 différent de Np2

En général, lorsque l'interprétation coréférentielle est licite (c'est-à-dire dans les cas de coordination et de juxtaposition), le Np de reprise est identique au Np antécédent. Un même individu pouvant cependant être désigné à l'aide de deux Np distincts, par exemple son nom et son prénom, on peut se demander à quelles conditions deux désignations différentes employées à la suite peuvent être interprétées comme coréférentielles.

Par exemple dans 45 et 46:

45-" Napoléon était en colère. Bonaparte s'en est pris à Joséphine".

46-" Destouches est un individu méprisable, mais Céline un génie".

les Np soulignés réfèrent à un même individu et peuvent donc être dits coréférentiels. Les exemples de cette sorte posent, comme on va le voir, des problèmes délicats, mais on peut tout de suite noter que la reconnaissance du fait que les deux Np réfèrent dans chaque exemple à une même personne suppose de la part de l'interprétant qu'il sache préalablement que cette personne peut être dénommée de deux façons. En ce sens, l'anaphore, lorsqu'elle est perçue, ne peut être que présuppositionnelle, son établissement se faisant via des connaissances extérieures au donné linguistique. Il est en effet bien clair que, pour un récepteur qui ignorerait par exemple que Céline s'appelait en réalité Destouches, 46 serait compris comme référant à deux personnes distinctes. Si l'on veut bien admettre à la suite de G.Kleiber 1981 que les deux noms propres "Destouches" et "Céline" ont deux sens différents: le premier signifiant "l'individu unique appelé Destouches", et, le second: "l'individu unique appelé Céline", pour que les deux noms soient interprétés comme référant à un seul individu il faut que le récepteur sache que les "chaînes causales" (comme dit S.Kripke 1975) partant de ces deux noms aboutissent à une seule et même personne.

Il n'est pas rare du tout que dans un même texte un même personnage soit désigné de façon différente au fur et à mesure du déroulement de l'action. Lorsque l'auteur ne peut supposer que son lecteur a préalablement connaissance du fait que son personnage dispose de plusieurs noms, l'introduction des différents patronymes donne lieu en général à des phrases de dénomination (cf.G.Kleiber 1984). Ainsi dans "L'Ingénu" de Voltaire le personnage principal est d'abord désigné à l'aide d'une description définie "le jeune homme". Ensuite, le personnage ayant expliqué qu'il était huron, est appelé "le

Huron" (avec une majuscule qui confère à l'appellation un statut de Np). Peu après que le personnage ait été ainsi implicitement baptisé, "le Huron" décline son identité: "Monsieur, comment vous nommez-vous? On m'a toujours appelé l'Ingénu, reprit le Huron, et on m'a confirmé ce nom en Angleterre parce que je dis toujours naïvement ce que je pense, comme je fais toujours ce que je veux." Enfin, l'Ingénu, qui est, à partir de là, tantôt appelé "l'Ingénu", "Mr l'Ingénu", "le Huron", "Mr le Huron", se voit chrétiennement baptisé du nom de "Hercule" au chapitre 4, Np qui n'est plus employé ensuite, mais qui donne naissance à un nouveau Np composé puisque le personnage est appelé une fois " Mr Hercule l'Ingénu".

Dans cet exemple littéraire, de même que dans 45 et 46, le maniement de la notion de coréférence ne va pas sans poser problème. Ainsi 45 est assez naturellement compris comme signifiant que "l'empereur" (l'homme public) étant en colère, Bonaparte (c'est-à-dire la personne privée) s'en est pris à son épouse. Semblablement, dans 46, il y a distinction entre l'individu "Destouches" et l'écrivain connu sous le nom de "Céline". Partant, il devient possible de discuter sur le point de savoir si le locuteur qui emploie "Napoléon" et "Bonaparte", ou "Destouches" et "Céline", tout en ayant pour intention de désigner un seul et même individu "matériel", n'a pas aussi pour intention de référer à des aspects différents de sa personne, donc finalement à des personnes différentes cohabitantes sous une même apparence physique. De nombreux emplois attestés témoignent, en tout cas, qu'un locuteur peut parfaitement utiliser tantôt tel patronyme, tantôt tel autre, pour désigner un même personnage, et cela afin de signaler qu'il entend référer ainsi à telle ou telle personne qui est en lui -ce qui remet en cause, notons le au passage, la théorie classique qui veut que les Np soient des désignateurs vides de sens.

Certains exemples apparemment proches de ceux qui viennent d'être évoqués doivent cependant être traités à part. Admettons un sujet qui tienne pour acquis que Aragon s'est inspiré de Drieu la Rochelle pour créer le personnage d'Aurélien. Supposons que cette personne déclare:

47-"Drieu la Rochelle me déplaît, mais j'aime bien Aurélien"

Supposons encore un interprétant qui partage avec le locuteur l'idée que le personnage d'Aurélien est une transposition romanesque de l'individu Drieu la Rochelle. Peut-on dire que, dans ce contexte, les deux Np de 40 sont coréférents? Evidemment non. Mais au nom de quoi distinguera-t-on les emplois du type 40 de ceux envisagés précédemment?

Pour différencier 47 des cas comme 46 on pourrait faire valoir que lorsque Drieu a été baptisé "Drieu la Rochelle" il n'a pas été baptisé "Aurélien Drieu la Rochelle", alors que Bonaparte s'appelait "Napoléon Bonapar-

te". Cet argument, pour valide qu'il soit, ne permet cependant pas de distinguer 46 de 47. En effet 46 par exemple suppose deux "naming ceremony" distinctes. A propos de 46 on doit en effet considérer une première "naming ceremony" qui engendre une première chaîne remontant au Np "Destouches" et une seconde menant au Np "Céline". De même pour 47, une première "naming ceremony" conduit au Np "Drieu la Rochelle", et une seconde au Np "Aurélien". Toute la différence, on le voit, réside dans le fait que, dans le premier cas, les deux "naming ceremony" affectent un même individu, alors que, dans le second, elles portent sur deux personnes distinctes, l'une appartenant au monde réel et l'autre à un monde de fiction. Pour que l'on puisse parler de coréférence à propos de deux Np distincts il faut donc que les deux chaînes causales auxquelles ils se rattachent remontent à un seul individu déterminé dans un même monde possible. On exclut, en disant cela que deux Np différents attachés à deux individus entretenant des relations d'identité totale (les doubles ou "Doppelgänger") ou partielle puissent être coréférents.

La restriction ci-dessus permet de rendre compte de l'inégale acceptabilité de 48 et de 49:

48-" Flaubert est né à Rouen en 1821. Pensionnaire au lycée de la ville, Gustave se sent très tôt une vocation d'écrivain".

\* 49-" Flaubert est né à Rouen en 1821. Pensionnaire au lycée de la ville, Madame Bovary se sent très tôt une vocation d'écrivain."

L'interprétation coréférentielle de 49 est en effet inacceptable et cela quand bien même on supposerait un contexte dans lequel le locuteur viendrait de rappeler le fameux "Madame Bovary c'est moi".

## 2.2.- Np suivi ou précédé de DI

### 2.2.1.- Np suivi de DI

Lorsque le Np est suivi d'une expression nominale définie comme dans:

\* 50-" Max était au bar. Un jeune homme commanda une bière."

\* 51-" Max était au bar et un jeune homme commanda une bière."

\* 52-" Max était au bar, quand un jeune homme commanda une bière."

\* 53-" Quand Max était au bar, un jeune homme commanda une bière."

\* 54-" Max pense qu'un jeune homme a commandé une bière."

l'interprétation coréférentielle est impossible, et cela, quelles que soient les relations structurales qu'entretiennent les phrases dans lesquelles figurent les deux expressions.

Les seules exceptions à cette règle sont, comme précédemment (cf. 2.1.1.), les constructions justificatives en "si", "vu que", "puisque", etc, du genre par exemple de:

55-" Max était au bar, vu qu'un jeune homme a commandé une bière."

Encore faut-il noter que l'interprétation coréférentielle n'est possible en 55 que dans des contextes très spécifiques. Il faut apparemment que le locuteur puisse reprendre à son interlocuteur une dénomination indéfinie qu'il vient d'employer (la citer en quelque sorte) avant de s'en servir comme preuve justifiant le recours au Np.

Les emplois appositifs du type:

56-" Au bar il y avait Max, un jeune homme très distingué. Il avait trop bu."

ne constituent pas véritablement des contre-exemples dans la mesure où on peut considérer que les expressions nominales appositives étant des relatives attributives réduites (cf. J.C. Milner 1973, N. Dupont 1985), elles ne sont pas employées référentiellement.

Lorsque l'on s'intéresse à la constitution des chaînes de référence la question se pose néanmoins de savoir comment l'interprétant peut reconnaître les emplois dans lesquels une DI est utilisée appositivement et les emplois, comme par exemple 57, où elle est utilisée pour introduire un référent de discours:

57-" Au bar il y avait Max, un jeune homme très distingué, une vieille femme à moitié ivre et un breton."

Si l'on fait abstraction de l'intonation, on remarque que dans 57 on ne peut éliminer "un jeune homme très distingué" sans altérer la valeur de vérité de l'énoncé, alors que dans 56 la même opération est sans incidence extensionnelle. Dans 57 "un jeune homme très distingué" fait partie d'une liste finie qui comprend 4 individus. Pour que, dans 56, la même expression puisse être interprétée référentiellement, il faudrait qu'elle constitue une liste avec "Max". Or, pour qu'une suite de deux expressions nominales soit interprétée comme une liste (et non comme une construction appositive) il faut que le second et dernier élément soit introduit par un "et" (de type symétrique). Partant, on dispose donc de deux critères simples pour départager les emplois appositifs et référentiels des DI. Le nombre d'appositions que l'on peut ajouter à la suite d'une expression n'étant cependant pas limité a priori, on voit que le sujet qui par exemple lit 57 ne peut décider immédiatement si le SN qui suit "Max" introduit ou non un nouveau référent de discours. Même le test du "et" doit être utilisé avec précaution car tous les "et" n'ont pas la même valeur. Ainsi, dans 51 (exemple de P.N. Johnson-Laird 1983, p.383) on trouve un "et":

51-" This is a story about a man who was correspondent in the Boer war, a man who became Prime Minister, and a man whose wife burnt his portrait by Graham Sutherland."

mais il équivaut à un "enfin" (chronologique) différent du "et" symétrique qui caractérise les listes.

2.2.2.- DI suivie de Np

Dans :

- \* 58-" Au bar, il y avait un marin. Max commanda une bière."
- \* 59-" Au bar, il y avait un marin et Max commanda une bière."
- \* 60-" Au bar il y avait un marin quand Max commanda une bière."
- \* 61-" Pendant qu'il y avait un marin au bar, Max commanda une bière."
- \* 62-" Un marin pense qu'il y avait Max au bar."

l'interprétation coréférentielle est proscrite comme dans 50 à 54. Les seules exceptions étant, là encore, les emplois justificatifs du type :

- 63-" Au bar il y avait un marin, vu que Max a commandé une bière."

58 pose un problème intéressant. L'interprétation coréférentielle paraît exclue étant donné que nous n'avons, a priori, aucune raison de supposer que le marin dont on nous dit qu'il est au bar s'appelle "Max". Le locuteur, introduisant un individu à l'aide d'un indéfini, nous avons en effet tendance à conclure soit qu'il ne dispose pas d'autres renseignements sur cette personne, soit qu'il ne juge pas nécessaire pour ce qu'il a à dire que ses interlocuteurs en sachent plus sur l'identité de cette personne.

L'interprétation coréférentielle entre "un marin" et "Max" ne pose par contre aucun problème lorsque l'introduction du Np est précédée d'une "phrase de dénomination" (G.Kleiber 1984) comme dans :

- 64-" Au bar il y avait un marin qui s'appelait Max. Max commanda une bière."

ou lorsque le Np est suivi d'une justification a posteriori :

- 65-" Au bar il y avait un marin. Max, le marin en question, commanda une bière."

Dans la théorie causale des Np (S.Kripke 1972, M.Dewitt 1976) "les Np permettent d'identifier des individus précis, non en vertu de descriptions définies identifiantes qui constitueraient leur sens, mais en vertu de la capacité que nous avons de les employer pour désigner ces individus. Or cette capacité nous l'acquérons, soit directement lorsque nous assistons à l'acte désignatif, soit indirectement lorsque cette capacité nous est transmise" (G.Kleiber 1981, p.381). Il résulte de là que si nous n'avons aucun accès à la chaîne causale reliant un Np à un individu déterminé présentant, comme par exemple dans 58, la qualité de "marin" nous sommes naturellement enclins à considérer que le Np qui suit la DI est à l'origine d'une chaîne causale inédite, et que donc il désigne un autre individu.

L'interprétation coréférentielle de "Max" dans 58 n'a cependant rien d'extraordinaire et l'on pourrait trouver dans la littérature une foule d'exemples comparables dans lesquels un individu est implicitement baptisé de cette manière.

Quoiqu'il soit difficile de parler de règles dans ce domaine, il semble malgré tout que certaines conditions doivent être satisfaites pour qu'une telle forme de baptême puisse fonctionner. Ainsi dans:

66-" Sophie s'est éprise d'un garçon. Paul travaille à la télévision."

67-" Sophie a adopté un petit chat. Aristote dort dans son lit."

on n'a aucune difficulté à interpréter que Paul est le garçon dont s'est éprise Sophie et que Aristote est le petit chat qui dort dans son lit. A l'inverse 68:

? 68-" Jean a renversé un piéton sur les clous. Georges ne lui en veut pas."

sera plutôt compris comme signifiant que Georges, une personne autre que le piéton (par exemple son employeur) n'en veut pas à Jean, et cela malgré le principe de cohérence qui voudrait que le Np soit rattaché à la DI qui est le seul candidat possible (dans le contexte) à la fonction d'antécédent. Comment expliquer cette différence ?

Pour que l'interprétation coréférentielle soit possible il semble qu'il faille au minimum que le récepteur puisse supposer que le locuteur est relié causalement au Np via la personne impliquée dans le procès. En effet, ce qui surprend dans 68 c'est que le locuteur puisse employer le Np de la personne que Jean a renversée sur les clous. Cette personne étant présentée dans la première phrase à l'aide d'un indéfini le récepteur en induit que Jean, et a fortiori le locuteur, ne connaissent ni l'un ni l'autre le Np de cet individu. Même la lecture opaque du Np "Georges", dans laquelle la dénomination ne serait prise en charge que par le locuteur est difficilement concevable. On comprendrait mal en effet que le locuteur, après avoir présenté "le piéton" du point de vue de Jean (donc comme un inconnu) en vienne soudainement à le désigner à l'aide de son Np (donc de son point de vue à lui locuteur). Bref, dans 68 la mise en relation causale ne paraissant même pas aller de soi pour le protagoniste nous sommes peu disposés à considérer que le locuteur puisse faire comme si ceux à qui il s'adresse étaient eux-mêmes au courant du Np de la personne dont il est question. Il suffit du reste de modifier 68 comme suit:

69-" Jean a renversé un piéton sur les clous. Ils sont devenus amis. Georges ne lui en veut pas."

pour que l'interprétation coréférentielle devienne tout à fait plausible.

Le fait que l'interprétation coréférentielle soit possible lorsque l'on peut supposer qu'un des protagonistes du procès a connaissance du Np d'un autre explique aussi pourquoi les auteurs recourent très souvent au baptême implicite par le biais du dialogue. Ainsi, partant de 58, on peut imaginer le début de texte suivant:

70-" Au bar il y avait un marin.

-" Max, tu veux une bière? ".

dans lequel l'interprétation coréférentielle "un marin=Max" est pratiquement obligée vu qu'aucun autre candidat à la référence n'est disponible dans le contexte. Le baptême se fait cette fois-ci implicitement par l'entremise d'une personne manifestant par son discours qu'elle a accès au Np d'une autre.

### 2.3. Np suivi ou précédé de DD.

#### 2.3.1. Np suivi de DD.

Dans la hiérarchie anaphorique de G.Lakoff 1968/76 le Np occupant le rang le plus élevé, les exemples dans lesquels un Np est repris à l'aide d'une expression nominale définie de rang inférieur sont acceptables. Pour G.Lakoff les configurations du type:

" Napoléon .../ L'empereur ..."

sont donc possibles, même si, dans l'échelle des configurations bien formées, elles sont moins satisfaisantes que par exemple:

" Napoléon.../ Il..."

ou:

" Napoléon.../ Le bâtard..."

F.Corblin 1983 en accord avec G.Lakoff, donne comme exemple de "défini de reprise" l'emploi suivant:

71-" Quand Marie est venue, j'ai demandé à la jeune fille de s'expliquer."

dans lequel "Marie" et "la jeune fille" sont présentés sans discussion comme coréférentielles. Ce point de vue contredit apparemment celui de J.C.Milner 1973 qui, à propos de l'exemple suivant:

\* 72-" Louis a claqué la porte, le ministre était furieux"

note que "l'interprétation naturelle fait intervenir deux individus distincts, si, d'autre part, des renseignements extérieurs nous apprennent que "Louis" et "le ministre" sont un même individu, la phrase paraîtra en général mal formée" (p.136). Il n'y a donc pas unanimité dans cette discussion.

Avant d'examiner d'autres emplois, il convient tout d'abord de relever en quoi les exemples de F.Corblin et de J.C.Milner se rapprochent et en quoi ils se différencient. Ces deux exemples ont en commun d'une part de mettre en jeu un Np suivi d'une DD, et, d'autre part le fait que les DD utilisées sont dans les deux cas des DD incomplètes. En ce qui concerne les différences maintenant, on notera que:

-dans l'exemple de F.Corblin le Np est dans une subordonnée antéposée et que le "défini de reprise" comporte une partie descriptive "jeune fille" dont une composante au moins ("fille") peut être considérée comme impliquée par le fait que Marie s'appelle "Marie".

-dans l'exemple de J.C.Milner, le Np et la DD sont, par contre, dans deux phrases juxtaposées et le fait que Louis

soit ministre ne peut en aucune façon être inféré du fait qu'il se nomme "Louis".

On peut donc se demander si la divergence d'appréciation que les deux auteurs portent sur ces exemples ne s'explique pas par les différences que l'on vient de relever.

Si l'on veut aborder la discussion en évitant de confondre les raisons pour lesquelles certaines configurations en "Np...DD" paraissent acceptables et d'autres non, il importe de distinguer les exemples sur lesquels on raisonne selon:

- que les phrases dans lesquelles figurent Np et DD entretiennent telles ou telles relations,
- que les DD en jeu sont complètes ou incomplètes,
- que la "partie descriptive" des DD est ou non inférable du sens du Np ( le sens du Np "Marie" étant, conformément à ce qu'écrit G.Kleiber 1981, "l'unique personne appelée Marie" on peut en tirer que Marie est "une femme", " une personne",...) des prédications associées au Np avant l'occurrence de la DD ( à savoir si l'on prédique ou non, avant la DD que, par exemple Marie est infirmière ou championne de tennis, ou n'importe quoi).

Dans la suite nous allons donc reprendre l'exemple de F.Corblin et essayer de voir ce qui se passe suivant que la DD est complète ou non ("la fille de Jean" versus "la jeune fille") et suivant que la DD est liée ou non au Np ("la jeune fille" versus "l'infirmière" dans un contexte où cette qualification n'est pas dérivable d'une prédication antérieure), en faisant varier, à chaque fois, les relations structurales entre les phrases où figurent ces expressions.

#### 2.3.1.1. Cas dans lesquels la DD est incomplète et liée au Np.

Dans 73, 74, 75 et 76:

73-" Marie est entrée. J'ai demandé à la jeune fille de s'expliquer."

74-" Marie est entrée et j'ai demandé à la jeune fille de s'expliquer."

75-" Marie est entrée quand j'ai demandé à la jeune fille de s'expliquer."

76-" Dès que Marie est entrée, j'ai demandé à la jeune fille de s'expliquer."

l'interprétation coréférentielle ne pose pas de problème, en particulier dans 76 qui correspond à l'exemple de F.Corblin. Le contexte dans lequel apparaît la DD étant forcément restreint lorsque l'on considère, comme c'est le cas ici, de simples paires de phrases, le recours à une DD de reprise semble cependant peu motivé. Si entre le Np et la DD intervient par exemple une autre expression référentielle, comme dans:

77-" Marie est entrée. Elle était accompagnée par sa mère. J'ai demandé à la jeune fille de s'expliquer."

l'emploi de la DD se justifie du fait qu'il y a risque de

confusion. Lorsque ce risque n'existe pas, comme dans 73, 74, 75 et 76, l'usage d'une DD paraît relativement peu naturel, sans que toutefois cela remette en cause la possibilité d'une interprétation coréférentielle. Si les exemples sont interprétés de cette manière, l'occurrence de la DD tend à être indirectement motivée par le biais d'une distinction, à l'intérieur d'un même individu, d'un de ses aspects particuliers. Ainsi, on pourra éventuellement comprendre, dans 73 à 76, que le locuteur entend signifier à l'aide de la DD qu'il s'est adressée à "la jeune fille qui est en Marie" et non à une autre dimension de cette personne. Ce type de distinction référentielle à propos d'un même individu est proche de celui noté dans la discussion des exemples où il était question de Bonaparte/Napoléon ou de Destouches/Céline.

#### 2.3.1.2. Cas dans lesquels la DD est complète.

Si l'on remplace "la jeune fille" dans 73 et 74 par "la fille de Jean" on obtient:

78-" Marie est entrée. J'ai demandé à la fille de Jean de s'expliquer."

79-" Marie est entrée et j'ai demandé à la fille de Jean de s'expliquer."

L'interprétation coréférentielle par anaphore présuppositionnelle est possible, avec le même effet de distinction dû à la restriction du contexte dans lequel apparaît la DD. La reprise d'un Np à l'aide d'une DD complète est un procédé couramment utilisé, même lorsque le récepteur n'est pas supposé connaître que le Np satisfait aux qualifications contenues dans la DD. Par exemple, il n'est pas nécessaire de savoir quelles étaient les occupations de Daniloff à Moscou avant son expulsion, pour comprendre le titre de journal suivant:

80-" Daniloff libère le sommet. Après plusieurs semaines de négociations, le correspondant à Moscou du magazine "US News and World Report" a pu quitter l'URSS."

En effet, comme le lecteur n'a aucune raison de supposer que le rédacteur de l'article introduit dans la seconde phrase un nouvel individu différent de Daniloff (principe de cohérence), et comme, par ailleurs, aucun autre candidat au titre d'antécédent n'apparaît dans le contexte gauche de l'expression nominale définie, la DD sera préférentiellement interprétée comme ayant même référence que le Np (et le lecteur inférera, le cas échéant, que Daniloff était correspondant d'un magazine américain à Moscou). Il en va de même avec l'exemple suivant emprunté à D.Slakta 1982:

81-" Laetitia Bonaparte naquit en Corse. La mère de Napoléon suivit son fils en Corse."

où l'effet de distinguo entre d'un côté "la femme corse" et de l'autre "la mère de l'empereur" est particulièrement sensible.

Lorsque le Np et/ou la DD complète figurent dans deux phrases subordonnées comme dans:

\* 82-" Marie est entrée quand j'ai demandé à la fille de Jean de s'expliquer."

\* 83-" Dès que Marie est entrée, j'ai demandé à la fille de Jean de s'expliquer."

la lecture coréférentielle est impossible en raison de l'"axiome C" invoqué précédemment dans l'examen de 37 et 38, avec là encore le cas particulier des justificatives du type:

84-" Marie est entrée, puisque la fille de Jean a vu..."

2.3.1.3. Cas dans lesquels la DD est incomplète et non inférable du Np:

\* 85-" Marie est entrée. J'ai demandé à l'infirmière de s'expliquer."

\* 86-" Marie est entrée et j'ai demandé à l'infirmière de s'expliquer."

\* 87-" Marie est entrée quand j'ai demandé à l'infirmière de s'expliquer."

\* 88-" Dès que Marie est entrée j'ai demandé à l'infirmière de s'expliquer."

sont également illicites. L'interprétation coréférentielle ne devient possible que si, entre le Np et la DD, il est expressément prédiqué de Marie qu'elle était infirmière. Encore que ce point soit difficile à préciser, il semble de plus qu'une certaine distance entre la prédication et la reprise est requise, même quand il y a risque de confusion. Ainsi:

?? 89-" Marie est infirmière. Quand elle est entrée avec la directrice, j'ai demandé à l'infirmière de s'expliquer."

n'est guère satisfaisant.

Si l'on revient à l'exemple de J.C.Milner (72) cité au début de cette partie, on voit qu'il rentre dans les cas de ce type. L'appréciation de J.C.Milner n'a donc rien d'étonnant.

La contradiction relevée dans les jugements d'acceptabilité portés par F.Corblin et J.C.Milner cesse donc d'en être une à condition que l'on distingue clairement, ainsi que nous l'avons fait, les DD complètes et incomplètes, les DD inférables ou non du Np et les relations structurales entre les phrases dans lesquelles apparaissent le Np et la DD.

### 2.3.2.- DD suivie de Np

Seules les DD complètes ou intrinséquement définies étant à même de figurer à l'initial de discours on écartera de la discussion les expressions du type "la jeune fille" ou "l'infirmière" qui ne sont interprétables que relativement à un contexte.

Pour G.Lakoff 1968/76 les chaînes dans lesquelles une DD précède un Np sont mal formées. Certes elles sont moins malformées, dit G.Lakoff, que les configurations du type

DQ ou PRO suivis de Np, néanmoins, elles sont inacceptables quand même. Ainsi, pour G.Lakoff (p.296) l'exemple suivant n'est pas admissible:

\* 90-" L'empereur est entré dans la pièce et Napoléon a annoncé que Jean-Luc serait pendu."

alors que l'ordre inverse est, selon lui, tout à fait acceptable.

G.Kleiber 1981, qui cite 90 (p.412), semble émettre quelques réserves sur le jugement de G.Lakoff et signale même que les informateurs à qui il a soumis cet exemple "ne l'ont pas rejeté, mais l'ont toutefois trouvé moins naturel" que lorsque "l'empereur" et "Napoléon" sont dans l'ordre inverse.

Pour essayer de voir de quoi il retourne avec les emplois de cette sorte, considérons tout d'abord:

91-" La fille de Jean est entrée. Marie avait les larmes aux yeux."

92 est très proche de 58 (ou de 63):

58-" Au bar, il y avait un marin. Max commanda une bière."

que nous avons analysé lorsque nous avons examiné les cas dans lesquels un DI précède un Np. Comme il n'y a aucune raison pour que les remarques que nous avons faites alors sur les phénomènes de dénomination implicite ne s'appliquent pas également à 92, il n'y a pas lieu de considérer que la coréférence est impossible dans 91. Concernant les emplois de ce type nous ne partageons donc pas le point de vue de G.Lakoff. Par contre, nous sommes d'accord avec lui pour reconnaître que, lorsqu'il y a coordination et plus nettement encore subordination, comme par exemple dans:

\* 92-" La fille de Jean est entrée et Marie avait les larmes aux yeux."

\* 93-" La fille de Jean est entrée au moment où Marie avait les larmes aux yeux."

\* 94-" Quand la fille de Jean est entrée, Marie avait les larmes aux yeux."

l'interprétation coréférentielle est complètement exclue. Sauf si le Np figure dans une phrase justifiant la DD. Par exemple dans 95 et 96:

95-" La fille de Jean était là, puisque j'ai vu Marie."

96-" Puisque la fille de Jean était là, Marie était forcément là."

l'interprétation coréférentielle n'est pas impossible.

Pour revenir à 90, on voit que les observations qui précèdent confirment le jugement de G.Lakoff, mais uniquement en raison du fait de la présence du "et". Il suffit selon nous d'éliminer la conjonction de coordination:

97-" L'empereur est entré dans la pièce. Napoléon a annoncé que Jean-Luc serait pendu."

pour que l'interprétation coréférentielle devienne possible, ce qui contredit, cette fois-ci, G.Lakoff.

## Conclusion

Des analyses développées dans cet article il ressort qu'un certain nombre de contraintes formelles régissent la configuration des chaînes de référence, en particulier celles que l'on peut former autour du nom propre à l'aide d'un autre nom propre, d'une expression nominale indéfinie ou d'une description définie. L'explicitation de ces contraintes exige, comme nous l'avons vu, que l'on tienne compte de la nature des expressions employées, de leur ordre d'apparition dans le discours et des relations structurales entre les phrases où elles figurent. Ces contraintes ont un effet purement négatif. On entend par là qu'elles ne permettent de prédire avec certitude que les cas dans lesquels il y a disjonction référentielle. Par contre, ce n'est pas parce qu'aucune impossibilité formelle ne s'oppose à l'interprétation coréférentielle de deux expressions que celles-ci seront nécessairement comprises comme faisant partie d'une même chaîne. L'interprétation coréférentielle dépend des stratégies de traitement mises en oeuvre par les sujets (des préférences dont ils témoignent en la matière) et de leurs connaissances extralinguistiques. L'analyse des contraintes formelles régissant la bonne formation des chaînes de référence incombe aux linguistes. Cependant la frontière entre les règles que l'on peut formuler dans ce domaine et celles qui touchent aux aspects psychologiques de l'interprétation n'est pas toujours évidente. Elle l'est en particulier d'autant moins que l'on est obligé, dans certains cas, de tenir compte des caractéristiques sémantiques des expressions en jeu.

## Références bibliographiques.

- Bally, C. 1944 "Linguistique générale et linguistique française", Francke, S.A., Berne.
- Bolinger, D. 1979 "Pronouns in discourse" in J.D. Mac Cawley ed., 289/309.
- Charolles, M. 1983 "Coherence as a principle in the interpretation of texts", "Text" 3/1, 71/97.
- Charolles, M. 1986 "Problèmes posés par l'évaluation de la coopérativité des comportements d'interlocution" dans G. Maurand ed. "Écriture, Traduction", univ. Toulouse le Mirail, 104/126.
- Chomsky, N. 1981 "Lectures on government and binding", Dordrecht, Foris.
- Corblin, F. 1985 "Les chaînes de référence: analyse linguistique et traitement automatique", "Intellectica" 1-1, 123/143.
- Couquaux, D. Ronat, M. eds 1986 "La grammaire modulaire", Paris, Minuit.
- Ducrot, O. 1972 "Dire et ne pas dire", Paris, Hermann.
- Dupont, N. 1985 "Linguistique du détachement en Français", Berne, Peter Lang.

- Evans, G. 1980 "Pronouns", "Linguistic Inquiry", 11/2, 337/362.
- Guéron, J. 1979 "Relations de coréférence dans la phrase et dans le discours", "Langue Française" 44, 42/80.
- Johnson-Laird, P.N. 1983 "Mental models", Cambridge University Press.
- Mac Cawley, J.D. ed "Syntax and Semantics: notes from the linguistic underground", New-York, Academic Press.
- Karttunen, L. 1969 "Discourse referents" in J.D. Mac Cawley ed., 1976, 363/385.
- Kleiber, G. 1981 "Problèmes de référence: descriptions définies et noms propres", Paris, Klincksieck.
- Kleiber, G. 1984 "Dénomination et relations dénominatives", "Langages" n°76, 77/94.
- Kleiber, G. 1986 "Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate", à paraître "Langue Française".
- Lakoff, G. 1968 "Pronouns and reference" in J.D. MacCawley ed., 1976, 275/335.
- Langacker, R. 1969 "On pronominalization and the chain of command" in D. Reibel and S. Schane eds "Modern studies in English", Prentice Hall, Englewood Cliffs N.J.
- Lasnik, H. 1976 "Remarks on coreference" in "Linguistic Analysis" 2, 1/22.
- Milner, J.C. 1973 "Un processus de dislocation qualitative" in "Arguments linguistiques", Paris, Mame.
- Milner, J.C. 1976 "Réflexions sur la référence", "Langue Française" 30, 63/73.
- Milner, J.C. 1982 "Ordres et raisons de la langue", Paris, Seuil.
- Milner, J.C. 1986 "Coréférence et coïncidence- Remarques à propos de l'axiome "C"." in D. Couquaux et M. Ronat eds., 149/165.
- Picabia, L. 1981 "Remarques sur la pronominalisation à gauche", "Sémantikos", vol.5, n°2, 57/82.
- Reinhart, T. 1976 "The syntactic domain of anaphora", Thèse, MIT.
- Rubattel, C. 1985 "Polyphonie, syntaxe et délimitation des énoncés" in "Tranel" 9, 83/103.
- Slakta, D. 1982 "Sémiologie et grammaire du nom propre dans "Un prince de bohème"", in "Balzac, l'invention du roman", Paris, Belfond, 235/256.